

NEWSEXPRESS

LE FIL D'ACTUALITÉ DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS



GRAND ANGLE

La Société du Grand Paris vous donne rendez-vous au SIMI

A l'occasion du salon de l'immobilier d'entreprise qui se tient au Palais des congrès de Paris du 3 au 5 décembre 2014, la Société du Grand Paris présente l'avancée du Grand Paris Express aux professionnels de l'immobilier sur son stand (niveau 1, emplacement D91).

Voici le programme des rendez-vous proposés par la Société du Grand Paris (SGP) :

- **Mercredi 3 décembre**

17 heures : lancement de la consultation promoteurs/architectes sur la gare d'ISSY RER du Grand Paris Express pour la réalisation d'une opération immobilière d'environ 10 000m² (110 logements dont 50 aidés). En présence d'André Santini, député des Hauts-de-Seine, maire d'Issy-les-Moulineaux et de Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris.

- **Jeu**di 4 décembre

11 heures : lancement de la consultation promoteurs/architectes pour la réalisation d'une opération immobilière de 30 000 m² environ (300 logements dont 100 aidés, commerces et activités économiques) en surplomb et à proximité de la gare de Bagneux M4 du Grand Paris Express. Signature d'une convention de partenariat entre la

LE CHIFFRE DU MOIS

817 millions d'euros

C'est le budget prévisionnel de la Société du Grand Paris voté à l'unanimité par le conseil de surveillance le 24 novembre dernier.

[En savoir \[+\]](#)

ZOOM SUR

Des monographies urbaines pour tous les quartiers de gare



Société du Grand Paris, la Semaba et la ville de Bagneux permettant le lancement de cette consultation.
En présence de Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux, Yasmine Boudjenah, présidente de la Semaba, 1ère maire adjointe et Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris.

14 h 30 - 17 heures : table ronde « Cartographie des circuits et lieux décisionnels du Grand Paris » - Grand Auditorium.
En présence de Thierry Lajoie, président de l'AFTRP, François Lucas, préfet, directeur de la Mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris, Catherine Perennet, directrice régionale Ile-de-France de la Caisse des Dépôts et Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris.

17 heures : lancement d'un appel à projets pour la réalisation du pôle urbain du Bourget RER en lien avec l'arrivée de la Gare du Grand Paris Express. Signature d'une convention de partenariat entre la Société du Grand Paris, la communauté d'agglomération de l'aéroport du Bourget, la ville du Bourget et la SPL Le Bourget-Grand Paris prévoyant le lancement de cet appel à projets.
En présence de Vincent Capo-Canelas, maire du Bourget et Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris.

18 heures : signatures de deux conventions entre l'EPFIF et la Société du Grand Paris d'une part, entre Plaine Commune, l'EPFIF et la Société du Grand Paris d'autre part. Ces conventions ont pour finalité de garantir une bonne articulation des interventions des différents acteurs en matière de développement urbain autour des futures gares dont la gare Saint Denis Pleyel.
En présence de Patrick Braouezec, président de Plaine commune, Gilles Bouvelot, directeur général de l'EPFIF et Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris.

Chaque quartier de gare fait l'objet d'une monographie qui analyse le territoire compris dans un rayon de 800 mètres autour de la future gare, soit environ 200 hectares. Les monographies sont réalisées dans l'ordre de mise en service des tronçons et donnent des informations précises sur les densités, les centralités, le cadre urbain et paysager, les caractéristiques démographiques et sociales des habitants des quartiers de gare, la mobilité et les espaces publics et les dynamiques de construction et les projets.

[> Découvrez les premières monographies de la ligne 15 Sud](#)

Concertation renforcée sur la ligne 17 Nord



Jusqu'au 20 décembre 2014, la Société du Grand Paris organise la concertation renforcée sur la ligne 17 nord du grand Paris Express. D'une longueur de 21,5 kilomètres, cette ligne comprend 6 gares en correspondance avec des lignes existantes ou en projet. Quatre réunions publiques sont prévues sur le territoire.

[> En savoir plus sur la concertation](#)

QUESTIONS À ...



Julien Sénèze, directeur des finances de la Société du Grand Paris

"En 2015, nous allons investir 456 millions d'euros"

1 Le budget 2015 de la Société du Grand Paris est en forte hausse...

En effet, le conseil de surveillance a voté un budget de 817 millions d'euros dont 94 M€ en fonctionnement, 456 M€ en investissement et 268 M€ en intervention, c'est-à-dire en contributions de la Société du Grand Paris à des projets réalisés par d'autres maîtres d'ouvrage. Tout cela confirme la montée en puissance de l'activité de la Société du Grand Paris. Je vous rappelle les montants des années précédentes :

Inventer le métro le plus digital du monde

8,5 M€ en 2010, 35,1 M€ en 2011, 77,4 M€ en 2012, 163,6 M€ en 2013, et 304,9 M€ en 2014. On mesure bien maintenant que le Grand Paris Express se rapproche des phases opérationnelles, passant du mode 'projet' au mode 'travaux'. Dès le deuxième trimestre de l'année 2015, les premiers chantiers de déviation des réseaux concessionnaires démarreront sur la ligne 15 Sud.

2 Pour quel montant la Société du Grand Paris va-t-elle contribuer au plan régional de mobilisation pour les transports ?

Dès l'année dernière, la Société du Grand Paris avait contribué au financement de la désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14 entre Saint-Lazare et Mairie de Saint-Ouen, dans le cadre de sa contribution de 2 milliards d'euros aux opérations du plan de mobilisation. Elle s'était ainsi engagée sur 348 M€ en plus des 450 M€ prévus dès 2011.

Cette démarche se poursuit en 2014. Le conseil de surveillance a en effet autorisé la signature de trois conventions de financement. Elles représentent un montant total d'engagements de 276 millions d'euros : 119 M€ pour le prolongement du RER E à l'Ouest, 64,8 M€ pour le prolongement de la ligne 11 à Rosny-Bois Perrier et 92,6 M€ pour la modernisation du RER A.

Dès 2015, la Société du Grand Paris versera 142 M€ au titre de ces trois conventions : 104 M€ pour EOLE, 29 M€ pour la ligne 11, 9 M€ pour la modernisation du RER A. Et bien sûr, elle poursuivra le financement de la désaturation de la ligne 13, pour 111 M€, dont 50 M€ au titre de l'augmentation de sa participation décidée en 2013. Enfin, nous avons également prévu le financement des dépenses d'études liées à l'adaptation des réseaux existants pour 15,6 M€, avec en particulier 2 M€ d'études sur l'intermodalité.

3 L'investissement monte en puissance l'année prochaine...

Tout à fait, nous allons investir 456 M€. Les dépenses consistent pour 186 M€ en études de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage sur les opérations d'investissement approuvées, c'est-à-dire principalement, pour 2015, sur la ligne 15 sud et les lignes 16-17 sud-14 nord, même si la réalisation des autres tronçons devra être approuvée l'année prochaine si nous voulons tenir la feuille de route fixée par le Premier ministre. Nous investirons également 166 M€ en acquisitions foncières dont 75% sur les lignes 15 sud et 16-17 sud-14 nord et 100 M€ en déviations de réseaux concessionnaires et autres travaux préparatoires, dont 97 M€ sur la ligne 15 sud.

4 D'où proviennent les recettes de la Société du Grand Paris ?

En 2015, les recettes prévisionnelles de la SGP s'élèvent à 501 M€ issus pour l'essentiel des ressources fiscales affectées



A l'ère digitale, la Société du Grand Paris veut faire du Grand Paris Express un métro innovant, au service des voyageurs et de la ville.

> Pour en savoir plus sur le projet numérique de la SGP, téléchargez le premier numéro de la collection *Les essentiels Digital*

Les gares du Grand Paris accessibles à tous les voyageurs



Le réseau et les gares du Grand Paris permettront l'accessibilité de tous les voyageurs, conformément aux exigences de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

> Pour en savoir plus sur la démarche initiée par la SGP, téléchargez la plaquette *Les essentiels Gares n°4*

Lettre de l'Observatoire des prix du foncier et de l'immobilier aux abords des gares

: 60 M€ au titre de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, 320 M€ au titre de la taxe locale sur les bureaux et 117 M€ au titre de la taxe spéciale d'équipement. Pour la première année, la Société du Grand Paris va donc dépenser plus qu'elle ne perçoit. Nous devons donc prélever 316 M€ sur le fonds de roulement de l'établissement, accumulé depuis 2010. Mais ce fonds de roulement n'est pas infini. La montée en puissance des dépenses ayant vocation à s'amplifier aux cours des années suivantes, nous devons d'ores et déjà nous préparer à emprunter des montants importants. C'est le sens des démarches que nous avons entreprises cette année auprès de la Caisse des Dépôts et de la Banque européenne d'investissement, qui ont toutes deux conduit des instructions approfondies très constructives. Je suis très optimiste sur l'aboutissement de ces démarches. Les recettes fiscales, et, demain, les recettes récurrentes de la Société du Grand Paris (péages, commerces, activités numériques...) nous permettront de rembourser ces emprunts.

Par ailleurs, nous sommes en train de constituer un dossier de demande de subvention européenne, et nous sommes en lice pour bénéficier du plan Juncker.



La 3e lettre de l'Observatoire des prix du foncier et de l'immobilier aux abords des gares du Grand Paris vient de paraître.

En 2013 autour des gares du Grand Paris, le volume des transactions immobilières est ralenti et les prix ont baissé, sauf au nord de Paris et dans la partie sud et ouest de la ligne 15.

[> Téléchargez la 3e lettre de l'Observatoire des prix du foncier](#)

www.societedugrandparis.fr

[S'inscrire](#) | [Se désinscrire](#)

Pour consulter l'ensemble des newsletters, **[cliquez ici](#)**